

CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2018

D † S

Frère Yannick HOUSSAY s.g.

Septembre 2017 - CIRCULAIRE 314

FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE

CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2018

CONVOCATION DES FRÈRES DÉLÉGUÉS

Par cette circulaire, je suis heureux de porter à la connaissance de toute la Congrégation et de la Famille mennaisienne, la constitution de notre 27^{ème} Chapitre Général qui se tiendra à Rome du 1^{er} au 25 mars 2018.

Vous trouverez donc dans ces pages la liste des Frères délégués au Chapitre, qu'ils soient membres de droit ou membres élus, ainsi que des Laïcs qui seront invités à y participer pendant quelques jours.

Les Frères, membres du Chapitre, recevront plus tard une lettre personnelle de convocation. Mais déjà, ils doivent se préparer à retenir ces trois semaines. Je rappelle ce qui est écrit dans le ***Livre capitulaire*** (n° 18), qui établit le règlement du Chapitre et qui a été adopté par la précédente assemblée capitulaire : ***"Un Frère convoqué au Chapitre a l'obligation d'y assister, à moins de raison majeure admise par le Supérieur général. Un délégué élu, régulièrement dispensé, est remplacé par le suppléant de la circonscription ou, à son défaut, par le suivant."***

La liste des délégués est établie ci-après dans l'ordre des suffrages obtenus (cf. Livre capitulaire).

Sont donc appelés à prendre part au 27^{ème} Chapitre général, les Frères dont les noms suivent :

LES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL (de droit)

FF.	Yannick HOUSSAY	Supérieur général
	Gildas PRIGENT	Premier Assistant général
	Gerard BYARUHANGA	Assistant général
	Guillermo DAVILA	Assistant général

LES FRÈRES PROVINCIAUX ET VISITEURS (de droit)

FF.	Edward ISMAIL	Province St-Michel Archange
	Peter KAZEKULIA	Province Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus
	Pascal MBOLINGABA	District St-Jean-Paul II
	Jean de la Croix LARE	District St-Paul
	Benito ZAMPEDRI	Province de l'Immaculée Conception
	Mario HOULE	Province Jean de la Mennais
	Hervé ZAMOR	Province St-Louis-de-Gonzague
	Miguel ARISTONDO	Province Nuestra Señora del Pilar
	Louis SEITE	Province St Jean-Baptiste
	Rémy QUINTON	District St-Pierre-Chanel

LES MEMBRES ÉLUS

Kenya-Tanzanie

F. Antony Kithinji

Ouganda-Sud-Soudan

FF. Casio AIZIRE
Vincent BARIGYE
Vincent SSEKATE
Pius OCHWO
Joseph ZZIWA
Celestine KAKOOZA
Rogers KAZIBWE

RDC-Rwanda

F. Emmanuel GBIRO

Bénin-Côte d'Ivoire- Sénégal-Togo

F. Wilfried FARA

Argentine-Uruguay

(Voir note²)

² Cette Province est représentée par le Visiteur, membre de droit (cf. Circulaire 313 p. 6).

Canada-Etats-Unis-Mexique

FF. Claude GELINAS
Mario COUTURE
Pierre LEBLANC
Marcellin PERRON
Daniel CARON

Haïti

F. Valmyr DABEL

Indonésie-Japon-Philippines¹

F. Jean-Pierre HOULE

Chili-Bolivie Espagne

FF. Josu OLABARRIETA
Rafa ALONSO
Joaquin BLANCO

Angleterre-France-Italie

FF. Jean-Paul PEUZE
Thierry BEAUPLET
James HAYES
Rémy HAREL
Olivier MIGOT
Hervé ASSE
Michel GUYOMARC'H

Marquises-Tahiti

(Voir note ³)



LES MEMBRES DE DROIT SANS DROIT DE VOTE

FF. Pierre BERTHE
Daniel BRIANT
Hervé ASSE

Procureur
Econome général
Secrétaire général (Voir note ⁴)

Le Chapitre sera donc constitué de 43 membres dont 41 avec droit de vote.

¹ Le membre de droit de ce District étant le Frère 1^{er} Assistant qui en est le Supérieur majeur, le Supérieur général, du consentement de son Conseil, a demandé aux Frères d'élire un délégué originaire du District.

³ Cette Province est représentée par le Visiteur, membre de droit (cf. Circulaire 313 p. 6).

⁴ Le Frère Hervé Asse a été élu *délégué* par la Province St-Jean-Baptiste. Il aura donc droit de vote.

LISTE DES SUPPLÉANTS.

Si l'un des membres de droit ou élus venait à ne pouvoir participer au Chapitre, pour des raisons admises par le Supérieur général, le suppléant de sa Province ou de son District qui a obtenu le plus de voix serait convoqué, ou à son défaut, le suivant (cf. Livre Capitulaire n° 20). Le Livre capitulaire prévoit qu'il y ait autant de suppléants que de délégués. Voici donc la liste des suppléants.

Kenya-Tanzanie

F. Essaï MLENGULE

Ouganda-Sud-Soudan

FF. Onesimus MUTAKIRWA

Gerald MWEBE

Franklin RUKUNDO

Francis-X. BYARUGABA

Denis KATUSIIME

Augustin MUGABO

RDC-Rwanda

F. Emmanuel RWANDAMURYE

Bénin-Côte d'Ivoire-

Sénégal-Togo

F. Alexis KOMBATE

Argentine-Uruguay

F. Carlos LOVATTO

Canada-Etats-Unis-Mexique

F. Yvon ROY

Robert SMYTH

Hervé LACROIX

Maurice St-LAURENT

Haïti

F. Géniaud LAUTURE

Japon-Philippines-Indonésie

F. Nolin ROY

Chili-Bolivie-Espagne

F. Nemesio CASTANO

Porfirio BLANCO

Oscar RUIZ

Angleterre-France-Italie

F. Dino De Carolis

Michel BOUVAIS

Laurent BOUILLET

Robert LEAUSTIC

André CADORET

Pierrick BUSSON

Jean PETILLON

Marquises-Tahiti

F. Yvon DENIAUD

PARTICIPATION DES LAÏCS

Après consultation des Supérieurs majeurs, le Conseil général a décidé d'inviter les membres Laïcs de la Commission Internationale de la Famille Mennaisienne à participer à la première semaine du Chapitre, du 1^{er} au 8 mars 2018.

Nous souhaitons ainsi agir avec cohérence à la suite des 2 Assemblées de la Famille mennaisienne qui se sont tenues à Ploërmel en 2008 et en 2015. Les membres de cette Commission internationale se sont déjà réunis 2 fois à Rome autour du Conseil général. Ils ont travaillé pour présenter un texte sur l'Identité du Laïc Mennaisien au Chapitre. Ils sont donc bien placés pour venir en parler avec les Frères du Chapitre.

Voici donc la liste des Laïcs qui prendront part aux travaux du Chapitre du 1^{er} au 8 mars :

Michèle HETU	Canada
Maria Laura Jose	Argentine
Jean-Robert LEBRUN	Haïti
Lorena MOLINA	Espagne
Françoise LE BRETON	France
John Bosco DUNGU	Ouganda

En Communion vers le Chapitre Général 2018

Comme je l'écrivais dans la dernière circulaire, "chaque capitulant participe à cette Assemblée capitulaire au nom de tous les Frères de la Congrégation et non seulement au nom de ceux de sa Province ou de son District." La Règle de Vie l'indique clairement : le Chapitre *"représente tous les Frères et constitue l'autorité suprême collégiale de la Congrégation"* (C 83).

C'est cette profonde communion fraternelle qui doit guider les travaux de cette assemblée que le Seigneur convoque à travers les dispositions de notre Règle de Vie approuvée par l'Église. Les Frères qui participent au Chapitre ne sont pas des délégués d'un clan ou d'un parti. Ils sont tous du parti de l'Institut si je puis ainsi m'exprimer, attachés à suivre le Christ en lui ressemblant dans son obéissance au Père, soucieux de se laisser conduire par le souffle ardent de l'Esprit.

De même les Laïcs qui participeront aux premiers jours du Chapitre ne représenteront pas leur pays ou leur Province d'origine, ils auront à cœur de porter toute la Famille mennaisienne. Ils seront accordés à tous et à toutes dans la recherche de ce que Dieu veut aujourd'hui pour notre grande famille internationale.

A présent, que devons-nous faire pour nous préparer ? Prier, demander la lumière de l'Esprit, écouter ce que l'Esprit dit aux Frères, aux Laïcs, aux jeunes qui nous entourent, avoir un désir très fort que la Congrégation et la Famille mennaisienne ressortent de ce Chapitre avec des forces nouvelles et une joie contagieuse.

Cet esprit de prière qui nous habitera pendant les semaines qui nous préparent au Chapitre nous fera avoir un regard intérieur illuminé par l'Espérance et l'Amour. Les fruits du Chapitre ne se mesureront pas à la somme des initiatives ou des orientations qui seront prises, ou à la longueur des textes qui pourront être écrits, mais à l'ardeur de la charité qui enflammera l'Institut et la Famille mennaisienne.

Ensemble, dans la prière et la charité fraternelle discernons les chemins de l'Esprit, scrutons l'horizons d'où nous arrivent l'Espérance. Dans l'Eglise, pour l'Eglise, et pour le monde, nous ouvrirons une nouvelle page.

Je renouvelle l'invitation que je faisais dans la précédente circulaire : *« Nous sommes appelés à être prophètes de la vigilance évangélique. L'Esprit de Dieu nous éclairera parce que nous serons ouverts à la voix de Dieu qui parle, qui ouvre le cœur, qui nous accompagne sur le chemin, et qui nous invite à marcher vers la lumière. Nous accueillerons l'aujourd'hui de Dieu et ses nouveautés ; nous nous ouvrirons à ses surprises, sans peur ni résistance. C'est seulement dans l'attention aux besoins du monde et dans la docilité aux impulsions de l'Esprit que la célébration du Bicentenaire se transformera en un véritable Kairos, en un temps de Dieu, riche de grâce et de créativité dans la fidélité. »* (Cf. Circulaire 313, p. 16)

En communauté reprenons souvent la prière du Chapitre, en tout ou en partie, en communion avec toute la Famille mennaisienne, nous souvenant de la parole de Jésus : *"Je ne prie pas pour eux seulement, mais aussi pour ceux qui, grâce à leur parole, croiront en moi, afin que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux-aussi soient en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé."* (Jn 17, 20-21)

Bâtissons cette grande fraternité, unie dans le Christ. Ainsi l'Esprit-Saint, que Marie prie avec nous, nous donnera de discerner ses appels et d'y répondre avec générosité et avec joie. Il permettra aussi à tous les Frères et à toutes les communautés, de recevoir les orientations et les décisions qui seront prises avec un cœur disponible et un ardent désir de voir l'Institut porter des fruits nouveaux au moment de célébrer les 200 ans de la fondation de notre Institut.

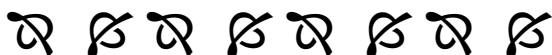
Rome, le 27 septembre 2017
Frère Yannick Houssay, s. g.

A lire :

Un Document de la **Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique**, paru au début de l'année 2017, est une excellente préparation à la participation au Chapitre général. Je vous invite fortement à le lire :

A vin nouveau, outres neuves, Depuis le Concile Vatican II, la vie consacrée et les défis encore ouverts. CIVCSVA - 2017

On peut le trouver sur Internet. Si vous ne le trouvez pas, demandez-le au Secrétariat général, il vous sera envoyé.



A lire aussi ci-dessous :

Le discours du pape François aux participants à l'assemblée plénière de CIVCSVA, le 28 janvier 2017

Chers frères et sœurs,

C'est pour moi une grande joie de pouvoir vous recevoir aujourd'hui, alors que vous êtes réunis en session plénière pour réfléchir à la question de la fidélité et des abandons. Je salue le cardinal-préfet et je le remercie pour ses paroles d'introduction ; et je vous salue tous, en vous exprimant ma reconnaissance pour votre travail au service de la vie consacrée dans l'Eglise.

Le thème que vous avez choisi est important. Nous pouvons vraiment dire qu'en ce moment, la fidélité est mise à l'épreuve : les statistiques que vous avez étudiées le montrent. Nous sommes face à une « hémorragie » qui affaiblit la vie consacrée et la vie même de l'Eglise. Les abandons dans la vie consacrée nous préoccupent. Il est vrai que certains la quittent dans un geste de cohérence, parce qu'ils reconnaissent, après un discernement sérieux, n'avoir jamais eu la vocation ; mais d'autres, avec le temps, renoncent à leur fidélité, très souvent quelques années seulement après leur profession perpétuelle. Que s'est-il passé ?

Comme vous l'avez souligné, de nombreux facteurs conditionnent la fidélité dans ce qui est un *changement d'époque* et pas seulement *une époque de changement*, dans laquelle il apparaît difficile d'assumer des engagements sérieux et définitifs. Un évêque me racontait qu'un jour, un brave garçon titulaire d'une maîtrise universitaire qui travaillait à la paroisse, est allé le voir et lui a dit : « Je veux devenir prêtre, mais pour dix ans ». La culture du provisoire.

Le premier facteur qui n'aide pas à maintenir la fidélité est le contexte social et culturel dans lequel nous vivons. Nous vivons plongés dans ce que l'on pourrait appeler une *culture fragmentée, du provisoire*, qui peut conduire à vivre « *à la carte* » et à être esclaves des modes. Cette culture favorise le besoin d'avoir toujours des « portes latérales » ouvertes sur d'autres possibilités, alimente le consumérisme et oublie la beauté d'une vie simple et austère, provoquant souvent un grand vide dans nos existences. Un profond relativisme pratique s'est également diffusé, selon lequel tout est jugé en fonction d'une réalisation personnelle, souvent étrangère aux valeurs de l'Evangile. Nous vivons dans une société où les règles économiques se substituent aux règles morales, dictent des lois et imposent leurs propres systèmes de référence au détriment des valeurs de la vie; une société où la dictature de l'argent et du profit prône une vision de l'existence selon laquelle celui qui n'est pas productif est tenu à l'écart. Dans cette situation, il est

clair que la personne doit d'abord se laisser évangéliser pour ensuite s'engager dans l'évangélisation.

A ce facteur socio-culturel, nous devons en ajouter d'autres. L'un d'entre eux est le *monde des jeunes*, un monde complexe, mais en même temps riche et plein de défis. Pas négatif, mais complexe, oui, riche et plein de défis. Il ne manque pas de jeunes très généreux, solidaires et engagés au niveau religieux et social ; des jeunes qui cherchent une vraie vie spirituelle ; des jeunes qui ont faim de quelque chose de différent de ce que leur offre le monde. Il y a des jeunes merveilleux et ils ne sont pas rares. Mais même chez les jeunes, on trouve beaucoup de victimes de la logique de la *mondanité*, que l'on peut résumer ainsi : recherche du succès à n'importe quel prix, de l'argent facile et du plaisir facile. Cette logique séduit aussi beaucoup de jeunes. Notre engagement ne peut être que de rester à leurs côtés pour les contaminer avec la joie de l'Évangile et de l'appartenance au Christ. Cette culture doit être évangélisée si nous voulons que les jeunes ne succombent pas.

Un troisième facteur conditionnant provient de l'intérieur de la vie consacrée elle-même, où, à côté de tant de sainteté — il y a tant de sainteté dans la vie consacrée ! — ne manquent pas les situations de *contre-témoignage* qui rendent difficile la fidélité. Parmi ces situations, nous trouvons entre autres : la routine, la fatigue, le poids de la gestion des structures, les divisions internes, la recherche du pouvoir — les arrivistes —, une manière mondaine de gouverner les instituts, un service de l'autorité qui devient parfois de l'autoritarisme et d'autres fois du « laisser-faire ». Si la vie consacrée veut garder sa mission prophétique et son attrait, en continuant à être une école de fidélité *pour ceux qui sont proches et les éloignés* (cf. Ep 2, 17), elle doit garder la fraîcheur et la nouveauté de la centralité de Jésus, l'attraction de la spiritualité et de la force de la mission, montrer la beauté d'une vie à la suite du Christ et faire rayonner l'espérance et la joie. Espérance et joie. Cela nous fait voir comment se porte une communauté, ce qu'elle a en elle. Y a-t-il de l'espérance, de la joie ? C'est bien.

Mais quand l'espérance manque et qu'il n'y a pas de joie, c'est une mauvaise chose.

Un aspect qu'il faudra soigner en particulier est la *vie fraternelle en communauté*. Celle-ci doit se nourrir de la prière communautaire, de la lecture orante de la Parole, de la participation active aux sacrements de l'Eucharistie et de la réconciliation, du dialogue fraternel et de la communication sincère entre ses membres, de la correction fraternelle, de la miséricorde envers le frère ou la sœur qui pèche, du partage des responsabilités. Tout cela accompagné d'un témoignage éloquent et joyeux de vie simple aux côtés des pauvres et d'une mission qui privilégie les périphéries de l'existence. Le résultat de la pastorale des vocations, pouvoir dire « Venez et voyez » (cf. Jn 1, 39), ainsi que la persévérance des frères et des sœurs jeunes et moins jeunes dépendra du renouveau de la vie fraternelle en communauté. Car, lorsqu'un frère ou une sœur ne trouve pas de soutien à sa vie consacrée au sein de sa communauté, il ou elle ira le chercher ailleurs, avec tout ce que cela comporte (cf. *La vie fraternelle en communauté*, 2 février 1994, n. 32).

La vocation, comme la foi elle-même, est un trésor que nous portons dans des vases d'argile (cf. 2 Co 4, 7); c'est pourquoi nous devons en prendre soin, comme nous prenons soin des choses les plus précieuses, afin que personne ne nous vole ce trésor, et que celui-ci ne perde pas sa beauté au fil du temps. Ce soin est un devoir qui nous incombe avant tout à nous personnellement, qui avons été appelés à suivre le Christ de plus près, avec foi, espérance et charité, cultivées chaque jour dans la prière et renforcées par une bonne formation théologique et spirituelle qui protège des modes et de la culture de l'éphémère et permet d'avancer en étant fermes dans la foi. Sur cette base, il est possible de pratiquer les conseils évangéliques et d'avoir « les mêmes sentiments que le Christ (cf. Ph 2, 5). La vocation est un don que nous avons reçu du Seigneur, qui a posé son regard sur nous et nous a aimés (cf. Mc 10, 21), nous appelant à le suivre dans la vie consacrée, mais c'est aussi une responsabilité pour celui qui a reçu ce

don. Avec la grâce du Seigneur, chacun de nous est appelé à assumer de manière responsable l'engagement personnel de sa propre croissance humaine, spirituelle et intellectuelle, et dans le même temps à entretenir la flamme de sa vocation. Cela implique qu'à notre tour, nous ayons toujours notre regard fixé sur le Seigneur, en faisant toujours attention à marcher selon la logique de l'Evangile, sans jamais céder aux critères de la *mondanité*. Tant de fois, les grandes infidélités partent de petites dérives ou distractions. Dans ce cas aussi, il est important de faire nôtre l'exhortation de saint Paul : « C'est l'heure désormais de vous arracher au sommeil » (Rm 13, 11).

En parlant de fidélité et d'abandons, nous devons accorder une grande importance à l'*accompagnement*. Je tiens à le souligner. Il est nécessaire que la vie consacrée s'investisse dans la préparation d'accompagnateurs qualifiés pour ce ministère. Et je dis la vie consacrée, car le charisme de l'accompagnement spirituel, disons de la direction spirituelle, est un charisme « laïc ». Les prêtres aussi l'ont ; mais il est « laïc ». Combien de fois ai-je entendu des religieuses me dire : « Père, vous ne connaissez pas de prêtre qui pourrait me diriger ? » — « Mais, dis-moi, dans ta communauté n'y a-t-il pas une sœur pleine de sagesse, une femme de Dieu ? » — « Oui, il y a bien cette vieille religieuse qui... mais... » — « Va la voir ! ». Prenez soin vous-mêmes des membres de votre congrégation. Déjà, lors de la précédente assemblée plénière, vous avez constaté cette exigence, comme cela apparaît aussi dans votre récent document *A vin nouveau outres neuves* (cf. nn. 14-16). Nous n'insisterons jamais assez sur cette nécessité. Il est difficile de rester fidèles en marchant seuls, ou en marchant sous la direction de frères et sœurs incapables d'écoute attentive et patiente, ou qui n'aient pas une expérience adéquate de la vie consacrée. Nous avons besoin de frères et sœurs experts dans les chemins de Dieu, pour pouvoir faire ce que fit Jésus avec les disciples d'Emmaüs : les accompagner sur le chemin de la vie et lorsqu'ils étaient désorientés, et rallumer en eux la foi et l'espérance grâce à la Parole et l'Eucharistie (cf. Lc 24, 13-35). C'est là le rôle délicat et exigeant d'un accompa-

teur. De nombreuses vocations se perdent par manque d'accompagnateurs valables. Nous tous, personnes consacrées, jeunes et moins jeunes, avons besoin d'une aide adéquate pour le moment humain, spirituel et vocationnel que nous vivons. Tandis que nous devons éviter toute forme d'accompagnement qui crée des dépendances. C'est important : l'accompagnement spirituel ne doit jamais créer de dépendances. Alors que nous devons éviter toute forme d'accompagnement qui crée des dépendances, qui protège, contrôle ou infantilise, nous ne pouvons pas nous résigner à marcher seuls, il faut un accompagnement proche, fréquent et pleinement adulte. Tout ceci servira à garantir un discernement continu qui conduit à découvrir la volonté de Dieu, à chercher en tout cela ce qui est le plus agréable au Seigneur, comme dirait saint Ignace, ou — avec les paroles de saint François d'Assise — à « vouloir toujours ce qui Lui plaît » (cf. *Sources franciscaines* n. 233). Le discernement exige de la part de l'accompagnateur et de la personne accompagnée une fine sensibilité spirituelle, la capacité de se mettre face à soi-même et face à l'autre « *sine proprio* », en se détachant complètement des préjugés et des intérêts personnels ou de groupe. Ne pas oublier également que dans le discernement, il ne s'agit pas seulement de choisir entre le bien et le mal, mais entre le bien et le mieux, entre ce qui est bon et ce qui amène à s'identifier au Christ. Je continuerais bien de parler, mais arrêtons-nous là.

Chers frères et sœurs, je vous remercie encore et j'invoque sur vous et sur votre service en tant que membres et collaborateurs de la congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, l'assistance constante de l'Esprit Saint, tandis que je vous bénis de tout cœur. Merci.